

Dijon, le 22 février 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE (2 pages)

France relance : 6 nouveaux lauréats en Bourgogne-Franche-Comté au titre du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » s'inscrit dans le cadre de « France Relance » et du dispositif Territoires d'industrie. Il vise à financer les projets industriels les plus structurants pour les territoires.

Après une instruction technique et financière réalisée par la direction régionale de Bpifrance les choix se font au plus près du terrain, à travers une co-décision du préfet de région et de la présidente du Conseil régional.

L'instance régionale d'accélération priorise les projets et décide des montants octroyés aux entreprises en Bourgogne-Franche-Comté.

Elle s'est tenue le 4 février dernier et a décidé d'accompagner 6 nouvelles lauréates :

- **SCHNEIDER CONSUMER GROUP à Seurre (21)** : ouverture d'une usine de production en Bourgogne-Franche-Comté permettant de garantir son positionnement haut de gamme tout en contribuant au maintien du savoir-faire français au sujet de l'électroménager.
- **MANTION à Besançon (25)** : investissement dans l'unité de production depuis la fabrication jusqu'à l'assemblage final des gammes de produits pour franchir un seuil significatif dans l'automatisation des fabrications des produits, et rapatrier d'Asie la fabrication de certains composants dans le but de renforcer la compétitivité industrielle de l'entreprise.
- **EMILE HENRY à Marcigny (71)** : construction d'une nouvelle unité de fabrication des produits en céramique à Marcigny où se situent déjà toutes les activités de l'entreprise : ateliers de fabrication avec toutes les étapes de fabrication des pièces et embauche d'une quarantaine de personnes.
- **PVE EST à Châtenoy-Le-Royal (71)** : création d'une implantation en région Bourgogne-Franche-Comté sur la commune de Châtenoy le Royal pour développer l'activité de l'entreprise.

- **SETFORGE LA CLAYETTE SOCIETE NOUVELLE à La Clayette (71)** : remise à niveau de fours de forge et de traitement thermique permettant une réduction de CO2 et une économie d'énergie, les équipements actuels ayant entre 30 et 40 ans.
- **DELLE FIL à Delle (90)** : projet d'implantation de machines de production pour conquérir une part de marché en forte croissance dans les véhicules du futur « la voiture électrique », en livrant les produits pour la fabrication des moteurs électriques.

Ces projets représentent un [investissement global de plus de 14,6 millions d'euros](#) par ces entreprises, soutenues à hauteur de [près de 2,7 millions d'euros de subventions d'État](#).

Depuis le lancement de ce fonds, [98 projets industriels, majoritairement de PME et d'entreprises de taille intermédiaires \(ETI\), ont déjà été accompagnés ce qui représente plus de 43 millions d'euros de subventions de l'État](#).

La Région Bourgogne-Franche-Comté partenaire avec l'État

Après le partenariat Etat-Régions signé le 28 septembre 2020, la dynamique se poursuit et s'amplifie avec l'abondement, à nouveau, de 6 millions d'euros de la part de la **Région Bourgogne-Franche-Comté** au Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Depuis le lancement de ce fonds, la **Région Bourgogne-Franche-Comté** a, pour sa part, soutenu 14 projets d'entreprises industrielles, ce qui représente près de 8 millions d'euros de subventions.

Après le plan de relance : France 2030

Après les aides d'urgence (qui visaient à éviter les faillites à très court terme) et France Relance (qui visait à éviter un enlisement de l'économie), France 2030 aspire à faire de la France une grande nation industrielle dans les secteurs stratégiques en 2030.

Ce sont 34 milliards d'euros de France 2030, qui viennent s'ajouter aux 20 milliards d'euros déjà prévus dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, qui permettront de réaliser cette vision, et faire émerger une ambition à la hauteur des enjeux qui s'annoncent pour la France de 2030.

Au total, ce sont donc 54 Mds€ qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde, qui doivent permettre à la France de choisir son destin et de retrouver son indépendance.

Les **entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté sont très bien positionnées** sur la plupart des secteurs visés par les objectifs de France 2030, comme le nucléaire, l'agro-alimentaire ou encore la santé.